

Le Pellerin. Les concessions funéraires en état d'abandon reprises

Ouest-France Publié le 20/05/2022



Des tombes abandonnées dans le vieux cimetière de la rue du 11-Novembre. | Ouest-France

Le conseil municipal a donné son accord, lundi, à la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon, et mandaté l'entreprise spécialisée Gescime pour l'accompagner dans ce projet.

La situation des deux cimetières étant différente, tant en termes d'espace disponible pour accueillir les futures sépultures que du nombre de concessions perpétuelles – 457 sur 938 attribuées au cimetière du 11-Novembre, contre 12 sur 280 au cimetière de la Jouardais – il a été décidé de porter l'effort sur celui du 11-Novembre, dit cimetière ancien.

Un premier état des lieux y a été réalisé, retenant une centaine de concessions ayant cessé d'être entretenues (signe extérieur nuisant à la décence et au bon ordre du cimetière) et qui entreront en conséquence dans la procédure.

Le maire, accompagné de la policière municipale, se rendra sur place afin de constater officiellement cet état d'abandon et établir un procès-verbal. La date retenue pour cette première étape est le vendredi 24 juin.

[Le Pellerin. Les concessions funéraires en état d'abandon reprises \(ouest-france.fr\)](https://www.ouest-france.fr/le-pellerin/les-concessions-funeraires-en-etat-dabandon-reprises)